NEOMAT

FABRICATION FRANÇAISE

NETTOYANT DÉTERGENT POLYVALENT POUR TOITURES, FAÇADES POUR TOUTES SALISSURES VÉGÉTALES ET HYDROCARBURES - FORMULATION CHLORÉE – AGRÉE CONTACT ALIMENTAIRE

CONTACT ALIMENTAIRE

PRÉSENTATION

NEOMAT renforcé est un nettoyant très puissant qui décontamine, nettoie, blanchit et rénove les surfaces traitées, tels que les façades, les sols... **NEOMAT** renforcé supprime les bactéries responsables de la « lèpre de la pierre », désincruste les surfaces recouvertes d'algues vertes, de végétaux ou de moisissures, élimine les taches organiques noires, vertes et rouges laissées par les algues, végétaux et lichens.

COMPOSITION

Hypochlorite de sodium, tensio-actifs anioniques, agent stabilisant. Formulation agréée contact alimentaire selon la réglementation en vigueur.

UTILISATIONS

Principale utilisation dans les industries du BTP. Rénovation de matériaux dans les lieux publics, les bâtiments, les collectivités, surfaces de jeux, écoles, piscines ouvertes, bassins, fontaines d'agrément, bordures, allées bétonnées, pavés, terrasses, toitures, façades...

MODE D'EMPLOI

Préventif : **NEOMAT** renforcé se pulvérise dilué à raison de 1 litre volume produit pour 5 à 8 litres volumes d'eau. Laisser agir quelques minutes, insister sur les salissures tenaces. Rincer à l'eau claire abondamment.

Curatif : **NEOMAT** 19 renforcé peu s'utiliser en pur ou se dilue à raison de 1 volume de produit pour 1 à 3 volumes d'eau. Humidifier au préalable le support à traiter. Appliquer la solution, laisser agir 20 minutes minimum, rincer abondamment au jet d'eau ou au nettoyeur haute pression. Il est impératif dans les deux cas d'application de bien rincer le support traité pour éviter les résurgences blanchâtres.

Consommation : 1 litre pour 4 à 5 m2

1 rue de la touche , 41500 AVARAY - 06 83 36 14 76 – 2lchimie@orange.fr

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE

Produit corrosif. Produit à usage professionnel. Consultez la FDS (uniquement sur demande).

SECURITE

Pictogrammes de danger :
GHS05
Mention d'avertissement : DANGER
Identificateur du produit :
EC 231-668-3 HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION CL ACTIF
Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
Conseils de prudence - Prévention :
P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P260 Ne pas respirer les vapeurs.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Conseils de prudence - Intervention :
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Conseils de prudence - Elimination :
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants